

2 JUIL 2005

100011306

366

République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

Communauté rurale de
Ross-Bethio

PNUD- FEM/ PMF



Programme de Micro- Financement du
fonds pour l'Environnement Mondial
(SENEGAL)

Appuyer



Projet de sauvegarde du Lac de Guiers (Rive
Ouest) Contre les Polluants: Pesticides, Pop,
Déchets Domestiques etc...



Requête de Financement

Présentée par

**L'Entente des Groupements
Economiques du Diéri (EGED)**

Sommaire

I - TITRE DU PROJET	4
II – CONTEXTE GLOBAL	4
III - PRESENTATION DE LA ZONE	5
IV- Présentation de la structure Requérante : EGED (Entente des groupements Economiques du Diéri)	7
V- Domaines focaux et Programmes Opérationnels du FEM Cibles	8
VI- Justification	8
VII- OBJECTIFS :	10
7.1- OBJECTIF Général :	10
7.2- Objectifs Spécifiques :	10
VIII- Résultats attendus et Activités	11
Objectif 1 : Promouvoir une gestion rationnelle et durable des sols (restauration des sols)	11
Résultats 1- La fertilisation des sols est restaurée et maintenue en équilibre dans le temps	11
<i>Activité » 1- Mise en place de brise vent</i>	11
<i>Activité 2- La formation des déchets en compost</i>	11
Résultat 2 : Un changement de comportement des populations est observé	12
<i>Activité 1- Renforcement de capacité des populations</i>	12
<i>Activité 2- Sensibilisation</i>	13
Résultat 3- Les activités d'une agriculture soucieuse de protection de l'environnement sont menées	13
<i>Activité 1- Collecte des emballages vides en rapport avec les pesticides</i>	14
<i>Activité 2- Protection des berges et aménagement de point d'eau</i>	14
<i>Activité 3- la mise en place d'un périmètre maraîcher</i>	14
<i>Activité 4- La promotion des produits biologiques</i>	15
Résultats 4 – Des volets d'accompagnement pour l'implication des populations dans la gestion des activités du projet sont réalisés	15
<i>Activité 1 : Mise en place d'un micro crédit pour les groupements</i>	15
<i>Activité 2 – Mise en place d'un centre d'éveil de conscience environnementale</i>	16
IX. La stratégie du Projet	16
X- IMPACTS : SOCIO- ECONOMIQUE et ENVIRONNEMENTAL	17
10-1. Sur le plan social	17
10-2. Sur le plan économique	17
10-3. Sur le plan environnemental	17
XI-PLAN D'EVALUATION ET DE DURABILITE DU PROJET	18
XII- GESTION/ STRATEGIE ET ORGANISATION	18
12- 1- Durée du projet	18
12- 2 – Organisation du projet	18
a) Organisations consultatives et de décision du projet.....	18
b) Organisations exécutives du projet	19
c) Organes d'appui technique au projet.....	19
12.3- Gestion et exécution du projet	19
XIII. BUDGET	20

FICHE RESUME PROJET PMF/ FEM

INFORMATIONS GENERALES

Titre du Projet :	Projet de Sauvegarde du Lac de Guiers (Rive Ouest) Contre les Polluants : Pesticides, Pop, Déchets Domestiques etc...
-------------------	---

Organisation requérante (présentation sommaire) :	EGED (Entente des Groupements Economiques du Diéri)
---	---

Personne ressource de l'organisation (nom titre, coordonnées) :	Magatte DIAW président de l'EGED TEL : 643 74 60 / 961 97 86 e-mail : magdiaw@hotmail.com
---	---

PROJET

Domaine(s) du PMF/ FEM ciblé (s) :		
Biodiversité	Changements climatiques	Eaux Internationales

Programme (s) opérationnel (s) PMF/ FEM										
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Multiple

Type de projet :

<input type="radio"/> Démonstration <input type="radio"/> Renforcement des capacités	<input type="radio"/> Recherche appliquée, analyse de politiques <input type="radio"/> Diffusion d'information, communication, sensibilisation
---	---

Projet de Sauvegarde du Lac de Guiers (Rive Ouest) Contre les Polluants: Pesticides, Pop, Déchets Domestiques etc...

Résumé du projet : le Lac de Guiers est la réserve d'eau la plus importante du Sénégal. Elle contribue à l'approvisionnement en eau de la capitale à plus de 40 %.

Depuis la mise en service du Barrage de Diama en 1985, ce Lac a suscité un intérêt pour les populations qui ont commencé à développer de nombreux projet d'irrigation.

Ces projets viennent s'adjoindre à l'exploitation hydro agricole du Lac de Guiers par la CSS (Compagnie Sucrière Sénégalaise)

Le constat est aujourd'hui une multiplication de ces initiatives individuelles qui s'orientent vers une exploitation massive de la patate douce et du manioc. Hors cette spéculation pose de nombreux problèmes :

- approvisionnement des sols
- destruction du couvert ligneux
- salinisation des terres par des mauvaises pratiques d'irrigation
- utilisation abusive de l'engrais.

Le Projet Communautaire de Lutte contre la Pollution des Eaux Internationales sur la rive ouest du Lac de Guiers dans le Delta du Fleuve Sénégal avait ciblé cette composante pesticide et les résultats obtenus sont encourageants notamment en matière de mobilisation des populations. Mais du fait de l'étendu des problèmes, son impact reste faible.

C'est pourquoi dans le cadre du Projet de sauvegarde du lac de guiers (Rive ouest) contre les polluants (pesticides, pop, déchets domestiques), l'idée est d'intégrer la protection des eaux internationales et la lutte contre la dégradation des terres par différentes actions centrées sur l'habitat.

Objectif général c'est la promotion d'une agriculture saine et durable (la restauration des sols et la sauvegarde des ressources sylvicoles locales) pour parvenir à une sécurisation alimentaire des populations de la zone.

Objectifs Spécifiques

1. Promouvoir une gestion rationnelle et durable des sols (restauration des sols)
2. Assurer un renforcement de capacité des populations pour la protection du Lac de Guiers
3. Développer une agriculture soucieuse de l'environnement et garantissant une sécurité alimentaire pour les populations.
4. Favoriser l'implication des populations dans la gestion des activités du projet

FINANCES

BUDGET TOTAL	MONTANT F CFA	POURCENTAGE (%)
Participation de l'organisation	2 040 000	6%
Financement sollicite auprès du FEM	30 967 500	94%
Autres bailleurs		
Total	33 007 500	100%

A remplir par la coordination Nationale du PMF/ FEM

Date de soumission	
Numéro de projet	

I - TITRE DU PROJET

Projet de Sauvegarde du Lac de Guiers (Rive Ouest) Contre les Polluants: Pesticides, Pop, Déchets Domestiques etc...

II – CONTEXTE GLOBAL

Le lac de Guiers est l'une des principales ressources d'approvisionnement en eau potable du Sénégal. Vu le caractère stratégique sur le plan national de cette importante réserve d'eau douce, la prise en compte des risques de dégradation de la qualité de ses eaux et de son environnement immédiat est souhaitable dans le contexte actuel et futur de l'exploitation des ressources naturelles dans cette zone. Ainsi, toute activité humaine menée autour du Lac de Guiers en terre ferme ou dans ses eaux doit être l'objet d'un suivi rationnel.

La qualité des sols déterminant la qualité des eaux et vice versa, un diagnostic des nouvelles conditions d'exploitation agricole dans le cadre de l'après barrage, est plus que nécessaire dans la perspective de sauvegarder cette importante réserve d'eau potable du Sénégal.

Ainsi les principales activités que mène la population dans la zone du Lac de Guiers sont : l'agriculture, l'élevage la pêche et l'artisanat. Ces différentes activités socio professionnelles auparavant étaient régies par un système de production traditionnel extensif basé sur l'alternance de la crue et de la décrue du fleuve Sénégal. Cependant depuis la maîtrise du plan d'eau du Lac grâce au barrage, la pratique d'une culture intensive est désormais possible dans la zone avec tous les risques éventuels de pollution de l'environnement pouvant conduire à l'altération de la qualité des eaux du lac de Guiers. Les risques de dégradation des sols autour du Lac sont donc à prendre en compte dans le cadre des nouvelles conditions de gestion des eaux du Lac.

Les infrastructures hydro agricoles mise en place sur le fleuve Sénégal influencent sensiblement la santé des populations. Beaucoup de maladies sont apparues telles que la Bilharziose et les maladies hydriques. Quant au paludisme, il est devenu permanent avec la prolifération des moustiques causée par la présence du typha.

Le rejet des eaux de drainage dans le lac entraîne la dégradation de la qualité des eaux. Ces eaux utilisées pour l'irrigation risquent d'influencer la qualité des produits.

Aujourd'hui, dans toute la zone du Lac de Guiers, la culture de tubercules (patate douce et manioc) est très bien pratiquée par les populations. C'est ce qui explique l'implication de beaucoup de groupements dans la pratique de l'agriculture irriguée de la patate douce sur de grandes superficies. Ce qui va entraîner la conquête de nouvelles terres.

Les activités de défrichage à grande échelle occasionnant ainsi l'avancée du désert (exposition des terres aux vents violents), le système d'irrigation (sans canaux de drainage) et l'usage abusif des produits chimiques (les pesticides), sont les principaux facteurs de déstabilisation de l'équilibre écologique des sols et de la qualité des eaux.

La dégradation de la qualité des eaux du Lac de Guiers et la prolifération des plantes aquatiques ont entraîné des pertes au niveau de :

- L'élevage ; des maladies sont apparues et ont occasionné la mort de beaucoup de têtes. Le bétail contracte ces maladies sur après avoir bu le typha et certaines espèces d'herbes autour du Lac. Il a été constaté que la mort d'un bœuf est souvent causée par un problème de foie.

Projet de Sauvegarde du Lac de Guiers (Rive Ouest) Contre les Polluants: Pesticides, Pop, Déchets Domestiques etc...

- La pêche : la qualité des poissons n'est pas la meilleure. Le typha n'est pas une nourriture appréciée par les poissons.

De nombreux problèmes sont connus dans la gestion des pesticides. Les impacts de ces produits sont méconnus pour la plupart des paysans et les problèmes pouvant découler de leur usage sont souvent minimisés. De nombreuses pratiques non-conformes dans le cadre la manipulation des pesticides et de la gestion des emballages vides en relation avec ces pesticides sont constatées.

Les vendeurs de pesticides procurent ces produits en ignorant tous les risques que présentent ces produits et normes de commerce.

Ce projet vient consolider le projet de lutte contre la pollution des eaux du lac de Guiers qui a été mené avec succès dans la zone du Lac de Guiers.

III - PRESENTATION DE LA ZONE

Le Lac de Guiers est situé dans le Delta du Fleuve Sénégal entre les latitudes 16° 23 N et 15° 5 N et les longitudes 16° 12 W et 16° 04 W. Le terroir du Lac de Guiers se répartit entièrement dans deux régions administratives : Saint – Louis et Louga.

La région du Lac de Guiers est un ancien terroir de Royaumes dont le plus connu est le Walo. La capitale historique de ce royaume était le village de Nder, une localité jouxtant la rive nord- ouest du Lac de Guiers.

Cette histoire a fondé le peuplement actuel de la région de Guiers composée principalement de Wolof, de Peulh, de Maures qui étaient spécialisés chacun dans une activité économique. Les activités sont dominées par l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et même le commerce.

Le Lac de Guiers constitue la principale réserve d'eau douce du Sénégal pour l'alimentation en eau de Dakar et des populations riveraines.

Le Lac de Guiers, dépression peu profonde, est situé sur la rive gauche du Fleuve Sénégal en zone deltaïque. Cette importante réserve d'eau douce s'étire du nord au sud sur une longueur d'une cinquantaine de kilomètre et de 7 km de large. Le bassin lacustre du Guiers fait partie intégrante de la vallée du Sénégal (Henry, 1918). Sa délimitation s'avère très délicate à cause du caractère peu contrasté du micro relief de la région et de la complicité du maillage hydrographique des différents tributaire et émissaire du Lac de Guiers.

Sur le plan morpho pédologie, deux entités essentielles constituées au Quaternaire marquent l paysage du Lac de Guiers :

- Le Diéri, zone exondée qui est une plaine situé de part et d'autre de l'axe hydrographique. Il supporte des sols sub- arides avec une texture comprenant de fortes proportions de sable où une maigre végétation d'épineux pousse;
- Le take, zone régulièrement inondée, est une dépression qui abrite le lac de Guiers. Les sols de take sont hydro morphes. Ils supportent une végétation herbacée et arbustive principale caractéristique de hydrosères (végétation des écosystèmes liés à l'eau).

La pédogenèse autour du Lac est essentiellement régie par l'alternance des crues et décrues et par la disposition de différents types de relief. Au total, autour du Lac de Guiers, on différencie deux grandes classes de sols : les sols zonaux et les sols intra zonaux. Comme type

de sols zonaux on retrouve surtout des sols sub- arides tropicaux eux-mêmes répartis en deux sous types :

- Les sols bruns modaux et inter grades hydro morphes autour du Lac de Guiers :
- Les sols bruns rouges sur sable et grès, recouvrant les ergs dunaires ogoliens à l'ouest du Lac de Guiers.

Le nord- est et l'ouest du Lac de Guiers est le domaine des sols iso humiques bruns et bruns rouges. Les sols bruns sont caractérisés par une coloration foncée se prolongeant jusqu'à la roche mère et de faible teneur en matière organique, environ 1%. Les bruns rouges recouvrent le Ferlo et le nord – est du Lac de Guiers ; ils dépassent en général deux mètres d'épaisseur. Le sud- est du Lac est occupé par des sols ferrugineux tropicaux lessivés sans concrétions.

Les localités bénéficiaires de ce projet sont tout attenantes au Lac de Guiers. Il s'agit de:

Localités	Ethnies	Principales Activités
Malla	Wolof	Agriculture
Gnith	Wolof	Agriculture
	Maure	Pêche
	Peulh	Elevage
Darou - Salam	Maure	Artisanat
		Commerce
		Agriculture
Nder	Wolof	Agriculture
Diokhor	Wolof	Agriculture
Ndieumeul	Wolof	Agriculture
Mérina	Wolof	Agriculture
Golom	Wolof	Agriculture
	Maure	Commerce
		Artisanat
Gankette- Guinte	Wolof	Agriculture

Ces localités sont à la tête de pont du Projet de lutte contre la pollution des eaux du lac de Guiers. Elles ont été bénéficiaires des actions du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et des résultats encourageants sont enregistrés hors de l'exécution de ce dit projet. Ce sont ces résultats qui ont motivé les populations à soumettre cette requête de financement pour une phase de consolidation.

Projet de Sauvegarde du Lac de Guiers (Rive Ouest) Contre les Polluants: Pesticides, Pop, Déchets Domestiques etc...

IV- Présentation de la structure Requérante : EGED (Entente des groupements Economiques du Diéri

L'Entente de groupements Economiques du Diéri, en effet est une association immatriculée 6766/Mint/DAGAT. Elle a été créée le 19 juillet 1993. Elle a pour but le développement communautaire durable. Elle vise la promotion de la politique de l'approche participative.

En effet l'EGED vise les objectifs suivants :

- ✓ Unir tous les programmes économiques du Diéri animés d'un même idéal et créer entre eux des liens d'entente et de solidarité.
- ✓ Promouvoir la pratique d'activités sportives et culturelles de lutte contre la désertification et de gestion des ressources naturelles
- ✓ Promouvoir la pratique de l'agro écologie
- ✓ Lutter contre la dégradation des sols
- ✓ Contribuer au développement économique et social, à la promotion et la formation des populations en vue d'une bonne insertion sociale qui est seul moyen efficace contre l'exode rural
- ✓ Initier des programmes de développement intégré au profit des populations
- ✓ Œuvrer pour la création et l'équipement des structures sanitaires et scolaires.

Dans son organisation, l'association privilège l'autonomie des groupements. Chaque groupement possède une assemblée générale un bureau exécutif avec des commissions. Ces groupements sont fédérés au niveau de l'Entente des Groupements économiques du Diéri et possède une assemblée générale avec tous les groupements. L'EGED dispose d'un capital d'expérience en matière d'agriculture biologique, de fabrication de produits naturels pour les soins cultureux et de reboisement.

L'EGED met l'accent sur : l'aménagement et la gestion des périmètres irrigués la commercialisation, la conservation et la transformation des produits, l'évaluation des activités maraîchères ; l'expérimentation d'autres cultures plus rentables que la patate douce , l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires , la conservation des terres (jachère, lutte contre l'érosion, la culture en couloir). Elle a eu à organiser des activités de reboisement avec tous les groupements qui sont au niveau de Gnith.

Les expériences de cette association sont dépendantes de celles de ses dirigeants. Cette association (EGED) acquiert une autre expérience avec le projet de lutte contre la pollution des eaux du Lac de Guiers et du fleuve Sénégal dont le financement a été accordé par le Fonds pour l'environnement Mondial. Cette expérience est très manifeste dans les domaines de :

- L'approche communautaire
- La sensibilisation pour une bonne gestion des produits chimiques et la promotion des produits naturels de traitement des cultures.
- La gestion de projet
- La santé
- L'éducation
- L'encadrement

Projet de Sauvegarde du Lac de Guiers (Rive Ouest) Contre les Polluants: Pesticides, Pop, Déchets Domestiques etc...

L'Entente des Groupements économiques du Diéri compte actuellement millet vingt trois (1023) membres dont soixante pour cent (60%) de femmes et quarante pour cent (40 %) d'hommes. Ce dénombrement s'est fait à la base des cartes de membres qui ont été confectionnées

V- Domaines focaux et Programmes Opérationnels du FEM Cibles

Le projet vise la protection des eaux continentales et la protection des sols, domaines opérationnels du FEM.

Le projet mise sur pied sur une meilleure information des populations sur les dangers, l'existence d'alternative au pesticide de synthèse et la formation à l'utilisation des pesticides et à la gestion de ces produits.

VI- Justification

Avec l'augmentation de la population sénégalaise, les besoins alimentaires se sont accrus. Pour couvrir le déficit, de nouvelles espèces ont été introduites dans le pays telles que l'arachide dans le bassin, le riz dans la vallée et la patate dans le Walo cela s'est accompagné du développement de nouvelles techniques culturales telles : la mécanisation, la monoculture, l'usage massif de produits agrochimiques etc.

Le succès dans l'adoption de ces nouvelles techniques est dû à d'intenses campagnes de vulgarisation et de formation dans le monde rural. Les résultats furent spectaculaires pendant les premières années, mais ce sont très vite mal maîtrisées par les paysans. On assiste ainsi à une utilisation et manipulation anarchique des produits agrochimiques.

En effet la situation de la zone du Lac de Guiers est révélatrice des tendances observées en terme de la dégradation des sols de la qualité des eaux et des ressources forestières locales à cause de l'expansion de l'agriculture moderne.

Cette situation découle d'un certain nombre de constats parmi les quels :

- L'abandon des terres : ce phénomène s'explique par :
 - La dégradation des terres qui sont devenus très pauvres, et la salinisation
 - L'ménagement hydro agricole non conforme; les parcelles paysannes aménagées ce qui fait qu'elles sont mal drainées et deviennent infertiles au bout d'une année de culture pour cause de salinisation. L'utilisation des engrais agro chimiques sans respect des techniques culturales car c'est la quantité qui prône sur la qualité
 - La mauvaise pratique d'irrigation, les opérations d'irrigations sont effectuées sans à tour de rôle et comme les réseaux d'irrigation sont dépourvus du système d'estimation des consommations en eau, les doses d'irrigation ne sont pas souvent respectées. Les excès en eu sont lourds de conséquences.
 - Le développement de la culture des tubercules : une grande partie des terres basses de la plaine alluviale du lac les plus aptes à la cultures de décrue est engloutie sous les eaux. Ceci est à l'origine du développement de la culture irriguée qui met privilège la culture de la patate douce et du manioc.

- Le déboisement, la conquête de nouvelles terres destinées à la culture des tubercules est responsable d'une partie de l'avancement de la dégradation du couvert végétal. Cette pratique qui consiste à dégager toute la végétation pour la culture pire encore la monoculture n'est pas une solution. Les terres sont ainsi exposées aux effets des vents violents. Ces derniers emportent toute la matière organique très riche et laissent derrière eux que du sable pauvre non rentable pour l'agriculture.
- La pollution des eaux et du milieu : nombre de processus qui entrent en jeu dans la pollution de l'eau et du milieu sont en partie incompris,
 - L'utilisation des pesticides et des engrais chimiques : l'application des produits se fait au besoin en parfaite ignorance des risques liés à leur utilisation. Les impacts de ces produits sont méconnus pour la plupart des paysans et les problèmes pouvant découler de leur usage sont souvent minimisés.
 - La réutilisation de emballages vides en relation avec les pesticides et leur dispersion dans la nature cause des cas d'intoxication grave chez les personnes et les animaux
 - Le rinçage des emballages vides en relation avec les pesticides directement dans le Lac présente un risque important tout simplement du fait de la combinaison du confinement des eaux qui limite leur renouvellement et l'usage des zones d'accès à l'eau par tous les usagers. Après de telles actions des poissons meurent d'empoisonnement
 - L'absence des hangars fait que de nombreuses pratiques non-conformes dans le cadre du stockage et de la manipulation des produits sont observées.

L'aboutissement de ces phénomènes a provoqué une baisse substantielle de la production soumettant ainsi le monde rural à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté, avec une menace très flagrante sur l'avenir des générations futures dans la gestion rationnelle des terres et des produits agro chimiques

Avec le projet précédent, des résultats ont été obtenus dans la lutte contre l'usage abusif des pesticides et contre la pollution des eaux du Lac de Guiers. Ces résultats peuvent être classés dans les domaines suivants :

- Amélioration du système d'entreposage des pesticides : il a été construit dix (10) abris de stockage des pesticides au niveau de six (06) villages. Ces réalisations ont pu sauver beaucoup de cas d'intoxication.
- Collecte des emballages en relation avec les pesticides : 21 abris sont construits à l'aide de typha par les populations, 10 aires à base de ciment sont réalisées pour le stockage des emballages vides en relation avec les pesticides, deux (02) opérations d'incinérations sont effectuées permettant de détruire environ six cent (600) emballages. Le prototype des incinérateurs utilisé est fourni par la SENCHIM.
- Protection des berges et des zones de rejet dans les plans d'eau ceci a permis l'achat de trente sept brouettes, quarante deux (42) pelles et quarante deux (42) pics. En dehors de l'achat de ce matériel il faut noter la réalisation de cent mètres de talus, de quatre lavoirs, d'une dizaine de point d'eau, de deux (02) points stratégiques protégés avec du fil de fer de barbelé, d'une digue de puisage et de plusieurs opérations de set séal.

- Suivi de la filière des pesticides : ceci a permis de mettre en place deux kiosques et de sensibiliser environ deux milles (2000) personnes. Les vendeurs de pesticides sont prudents maintenant avec les pesticides et un parmi eux a du abandonner à cette activité. Il y a quinze (15) produits ont été recensés et cent cinquante six (156) fiches de causerie ont été distribuées aux relais.
- Promotion des produits naturels : pour cela une unité de fabrication de ces produits a été montée par les groupements, dix (10) produits naturels ont été mis à la disposition des paysans et plus de cent cinquante cinq (155) litres de ces produits sont vendus.
- Beaucoup de matériel, a été acheté pour la mise place du jardin vert, une moto pompe à 4 cylindres, 22 tuyaux PVC, 50 pièces de matériel de protection. La culture de l'arachide a produit 173 Kg de gousse et 100 sacs de fane. C'est ce qui a permis d'obtenir plus de 90% des groupements qui ont changé de comportement.
- Formation des relais, plus de 120 personnes sont formées aux techniques d'utilisation des produits naturels et en gestion des micros entreprises.
- Sensibilisation, c'est le domaine la plus saillant du projet précédent. Des causeries (149 causeries) et des mobilisations sociales (15 MS) ont été organisées par les relais. Il y a environ 3076 participants lors de ces manifestations. La sensibilisation est basée aussi par la réalisation de fresques murales, des panneaux et des émissions à la radio rurale de Keur Momar SARR.

Malgré ces résultats encourageants, la prise en compte des risques de dégradation de la qualité des eaux du Lac de Guiers et de son environnement immédiat est souhaitable dans le contexte actuel et futur de l'exploitation des ressources naturelles dans cette zone. Ainsi, toute activité humaine menée autour du Lac de Guiers en terre ferme ou dans ses eaux doit être l'objet d'un suivi rationnel.

C'est ainsi que l'association au nom de ses groupements sollicite une phase de consolidation FEM pour poursuivre les actions déjà menées avec le projet précédent.

Le lac de Guiers, avec ses 50Km de long était très difficile à accéder. Le financement de cette phase de consolidation va permettre d'aller au-delà des limites de la première phase.

VII- OBJECTIFS :

Ce projet a été réalisé en se basant sur un certain nombre d'objectifs : général et spécifiques

7.1- OBJECTIF Général :

C'est la promotion d'une agriculture saine et durable (la restauration des sols et la sauvegarde des ressources sylvicoles locales) pour parvenir à une sécurisation alimentaire des populations de la zone.

7.2- Objectifs Spécifiques :

- Promouvoir une gestion rationnelle et durable des sols (restauration des sols)
- Assurer un renforcement de capacité de populations pour la protection du Lac de Guiers
- Développer une agriculture soucieuse de l'environnement et garantissant une sécurité alimentaire pour les populations.
- Favoriser l'implication des populations dans la gestion des activités du projet.

Projet de Sauvegarde du Lac de Guiers (Rive Ouest) Contre les Polluants: Pesticides, Pop. Déchets Domestiques etc...

VIII- Résultats attendus et Activités

Ces activités proposées seront menées dans le cadre d'une résolution aux problèmes que rencontrent ces populations dans la gestion durable des sols et de leur environnement à travers les objectifs ci-dessus.

Objectif 1 : Promouvoir une gestion rationnelle et durable des sols (restauration des sols)

Résultats 1- La fertilisation des sols est restaurée et maintenue en équilibre dans le temps.

Activité » 1- Mise en place de brise vent

La zone de Gnith est aujourd'hui très menacée par l'avancée du désert. En effet beaucoup de champs sont exposés au souffle des vents violents qui emportent à leur passage les débris organiques enrichissants. Ces sols rendus pauvres par ce phénomène ne peuvent plus assurer une bonne production des cultures. Ce pendant pour parer à une telle situation, des brises vents seront implantés au niveau des champs. Ces brises vents permettent à la restauration des sols.

Ce sont des structures linéaires, le plus souvent vivantes ; composées d'espèces ligneuses, semi-ligneuses ou herbacées de telle sorte qu'elles permettent de protéger les cultures contre les effets des vents violents. Ils doivent s'installer perpendiculairement à la direction des vents dominants. Les espèces à utiliser doivent présenter les caractères suivantes : hauteur suffisante, système racinaire limité et pivotant, croissance rapide, résistance aux maladies et aux vents, feuilles persistantes, etc.

Le vétiver qui est une plante très connue dans la fixation des sols va être utilisée comme brise vent. Son rôle ne se limite pas seulement à cette cause mais il sert de fourrages pour le bétail.

En effet des pépinières seront installées dans les groupements de l'association pour la fourniture de plants. Une collaboration sera développée entre les acteurs (les groupements) et les services étatiques pour la fourniture des accessoires comme les gaines, les semences, des pelles, des brouettes, des râtaux, etc.

Activité 2- La formation des déchets en compost

Depuis très longtemps la zone du lac de Guiers est confrontée un à problème d'assainissement. Des tas d'immondices sont localisés dans beaucoup de villages dus à une mauvaise gestion des ordures et à un manque d'initiative de les recycler. Il faut noter qu'il n'y a pas un système d'assainissement pour la récupération des ordures. Il sera procédé à la transformation de ces ordures en compost. C'est un mécanisme de valorisation des terres qui va permettre d'éviter l'utilisation abusive des engrais chimiques dans l'enrichissement des sols.

La transformation consistera à favoriser la décomposition naturelle des matières organiques par les micro-organismes du sol aboutissant ainsi à la production d'un humus (le compost). C'est un moyen important de maintien de la fertilité des sols par épandage. Le fumier très disponible sera utilisé dans le système de transformation des ordures en compost. Pour ce faire, les déjections des animaux seront mobilisées et valorisées à ce point de vue. Ainsi une intégration élevage – agriculture est à envisagée pour la production et la qualité du fumier.

Pour la collecte des ordures ménagères, chaque chef de ménage va organiser le dépôt des ordures dans son foyer. Alors des charrettes vont être mobilisées pour le transport de ces ordures qui seront déposées dans un endroit bien aménagé pour cette circonstance. Le but visé dans tout cela est la transformation de ces ordures en compost destiné à l'agriculture biologique. La transformation se fera par les relais, en collaboration avec les populations.

Objectif 2 : Assurer un renforcement de capacité des populations pour la protection du Lac de Guiers.

Résultat 2 : Un changement de comportement des populations est observé.

Activité 1- Renforcement de capacité des populations

Pour atteindre ce résultat une formation des populations sur quelques techniques est nécessaire : il s'agit d'un renforcement de capacité des villageois sur les techniques d'intervention et d'utilisation des pesticides afin de les impliquer et de les acquérir d'un niveau de compréhension acceptable dans la gestion intégrée des cultures. Ce renforcement de capacité sera assuré par des encadreurs des structures étatiques de la place et les structures d'appui au développement comme le Réseau Nord pour la Protection de l'Environnement Mondial.

Il faut signaler que les relais de cette formation seront des groupements de l'association, des jeunes de la JPE et des ASC.

Un partenariat sera développé entre l'association et les écoles pour les enseignants et les élèves puissent participer aux séances de formation.

La formation se fera sur les modules suivants.

Module 1- Techniques en gestion des ressources naturelles dans l'artisanat.

Il permet aux relais d'acquérir un certain nombre d'outils techniques pour mieux démultiplier les informations à travers toute la zone. Ce module sera composé de deux parties : une partie théorique et une partie pratique au niveau des exploitations villageoises, ce qui permet d'identifier sur place les causes d'une telle dégradation de nos ressources floristiques et fauniques.

Module 2- Maraîchage et Transformation des fruits et légumes.

Ceci permet d'améliorer les techniques culturales par une utilisation rationnelle des produits chimiques et de promouvoir l'agriculture biologique qui utilise des produits naturels non toxiques pour les soins culturaux. Car l'utilisation abusive des engrais chimiques et le non respect de la rémanence des produits agricoles se conservent difficilement et présentent des risques pour la consommation.

Module 3 : Promotion de la culture biologique et agro sylvicole

C'est un module qui oriente le paysan vers une utilisation des matières organiques dans la fertilisation des terres et des produits naturels pour le traitement de leurs cultures. Cela se fera avec les techniques d'association des cultures pour protéger les terres des effets éoliens et de leur fixer mais de maintenir les formations végétales en phase de disparition.

Module 4 : Connaissance du Code Forestier, du code de l'Environnement et de l'eau et autres dispositions.

Vu l'ampleur de la dégradation des sols, de la flore et de la faune due à l'action anthropique, il est temps d'intervenir pour sauvegarder le minimum qui reste. Ceci se fera sous forme d'une formation qui va être assurée par la Direction des Eaux et Forêts et de l'Environnement en collaboration avec les structures au développement. En effet les populations vont connaître leur droit d'usage sur ces ressources qui sont tant menacées par ces dernières. Car depuis longtemps les populations exploitent ces ressources en parfaite ignorance des codes, de l'Environnement, forestier et de l'eau.

Ce niveau de connaissance, une fois acquis, va permettre aux populations d'assurer la pérennisation des ressources naturelles.

Module 5 : Gestion intégrée de la production et des déprédateurs.

C'est un module qui résume tous les autres modules. Il permet la mise en place des « champs écoles des producteurs ». Ce sont ces champs qui vont permettre le contrôle de qualité des produits.

Activité 2- Sensibilisation

Aujourd'hui la conservation des eaux du lac de Guiers et son utilisation dans l'agriculture se font en parfaite ignorance des règlements de gestion. Cependant la sensibilisation va jouer un rôle très important dans le changement de comportement des populations. Cela va aboutir à la mise en place d'une charte de l'eau et de la conservation.

L'utilisation abusive des produits chimiques, la dispersion dans la nature des emballages vides en relation avec les pesticides, les cas d'empoisonnement vont être les thèmes les plus saillants des séances de causeries et de mobilisation sociale.

Les relais, après avoir acquis des connaissances en gestion des pesticides, vont descendre au niveau des marchés pour toucher le maximum de populations. Car il y a des personnes qui vendent des pesticides sans pour autant connaître les modes d'utilisations. Elles les procurent d'une manière clandestine. Le système d'entreposage est loin d'être le meilleur

Un recensement des produits chimiques au niveau des boutiques va se faire toujours avec les relais. Ce qui va permettre de connaître la filière des pesticides.

Pour aider les relais dans leurs actions de sensibilisation, les populations vont organiser des mobilisations de masse. C'est un moyen de toucher toutes les différentes couches d'âge.

Avant de commencer ces séances de sensibilisation, les relais vont bénéficier d'une formation sur les techniques d'IEC. Il s'agit à ce niveau d'informer, d'éduquer et de Communiquer sur les effets des pesticides et des engrais chimiques mais des techniques de conversation des terres.

Objectif 3- Développer une agriculture soucieuse de l'environnement et garantissant une sécurité alimentaire pour les populations.

Résultat 3- Les activités d'une agriculture soucieuse de protection de l'environnement sont menées.

Activité 1- Collecte des emballages vides en rapport avec les pesticides.

La collecte des emballages vides en relation avec les pesticides va permettre la mise en place de petites aires de stockage de ces emballages. Les emballages collectés seront stockés en premier lieu au niveau des groupements. Une équipe va passer au niveau de ces groupements pour ramasser tous ces produits de la collecte pour les stocker dans les aires.

Cette activité doit éviter la dispersion dans l'environnement de tout déchet provenant de l'usage des produits agro chimiques. Elle vise également à limiter la réutilisation de ces emballages (sachets, bidons, ou sacs) à des fins domestiques. Les produits de la collecte seront ensuite incinérés à l'aide d'un incinérateur. Le prototype de cet incinérateur sera fourni par un des volontaires du service civique national de Saint – Louis sortant de L'ENDSS. Ce dernier avait proposé la mise en place d'un type d'incinérateur pour améliorer celui utilisé (le fût incinérateur) lors des opérations d'incinération effectuées avec le projet précédent.

L'objectif de la destruction de ces emballages est d'éradiquer la réutilisation de ces emballages vides à d'autres fins car beaucoup de cas d'intoxication et d'empoisonnement sont dûs à ce type de comportements.

Activité 2- Protection des berges et aménagement de point d'eau

Le Lac de Guiers constitue la principale ressource d'eau douce du pays, est exposé à plusieurs formes de pollution. La pollution d'origine domestique est très minimisée par les populations.

Pour les villages qui n'ont pas eu une adduction en eau, des points de puisement seront aménagés et les plantes aquatiques seront dégagées. Ce sont des points ouverts uniquement pour les populations. Cependant ces points seront protégés à l'aide de fil de fer barbelé pour empêcher la divagation du bétail. C'est une stratégie très accueillie par les populations car cela permet d'obtenir une eau de boisson limpide. Les lavoirs construits avec le premier projet seront réhabilités en mettant un hangar pour une protection contre le soleil.

La prolifération du typha a rendu difficile l'accès au lac surtout pour les pêcheurs et les villages qui n'ont pas une adduction en eau. Cependant des opérations de dégagement du typha vont être menées.

Activité 3- la mise en place d'un périmètre maraîcher

Pour une promotion de la culture biologique, il est nécessaire d'implanter un périmètre maraîcher. Cet aménagement va permettre d'expérimenter les produits naturels (fabriqués sur place par les groupements) pour les soins culturaux. Cela permettra aux producteurs de vivre la réalité et de faire d'eux-mêmes la part des choses, entre la rentabilité qui existe entre l'utilisation des pesticides et celles des produits naturels.

Ce périmètre aura une pépinière qui va assurer le fonctionnement du bloc maraîcher et va ravitailler les groupements en plants pour la réalisation di micro jardin. Ceci va permettre le suivi (l'encadrement) des groupements dans l'application des techniques de l'utilisation des produits naturels.

Ce pendant, pour réduire l'appauvrissement des sols par ruissellement de l'eau, le système goutte à goutte qui set une technologie améliorée de l'irrigation, va être instauré dans ce système n'est presque pas appliqué par les populations pour les activités agricoles.

Certains produits issus de la récolte feront l'objet de transformation. C'est une technique de récupération des fruits et légumes qui ne sont pas vendus et risquent d'être jetés.

L'arboriculture est une activité qui est mal pratiquée dans la zone. Il y a une diversité de plants fruitiers. Les espèces fruitières essentielles vont être constituées de pieds d'agrume, de papayers, de bananiers, de manguiers. Le verger sera divisé en plusieurs parties.

Chaque partie du verger va faire l'objet de cours pratiques sur les techniques d'arboriculture. Cette partie va être installée au niveau de la cour du centre d'expérimentation et de démonstration de l'association. Ce centre sera installé au niveau de Gnith.

Pour une bonne gestion de l'eau au niveau du centre l'irrigation des plants se fera par le système « IRRIGASC » ce système a été testé dans certaines localités et cela a donné des résultats satisfaisants.

Activité 4- La promotion des produits biologiques

Cette activité renforce l'unité de fabrication des produits naturels existant déjà à Gnith avec le projet précédent. Il s'agit de l'équiper avec du matériel plus moderne tel que la presse à huile de neem.

Cette unité de fabrication va vendre ses produits au niveau des kiosques de Gnith et de Keur Momar Sarr. Les relais seront chargés de la vente et de faire la promotion de ces produits.

Dans la stratégie de vente de ces produits des relais seront responsabilisés au niveau de certains villages.

La promotion de ces produits naturels va se faire aussi par la mise en place des micro jardins et les jardins de case. Les jardins de case une initiative instaurée depuis le projet précédent sera reconduits au niveau des groupements. Quant aux micro jardins, c'est une nouvelle activité dont les techniques seront apprises lors de la formation. C'est une gestion rationnelle de l'espace et des terres impropres à la culture

C'est un système très développé dans presque tout le pays. Il sera adapté dans la zone car l'eau et la manière organique y sont disponibles.

Le suivi est assuré par des équipes techniques composées des encadreurs du projet et des relais qui ont été formés.

Dans le cadre de la lutte contre l'utilisation abusive des produits chimiques, un engrais (NPK) réalisé à base de poisson et expérimenté au CNRA de Bambey peut substituer l'engrais chimique. Dans ce cas un partenariat sera noué entre le CNRA de Bambey et L'EGED.

Objectif 4 – Favoriser l'implication des populations dans la gestion des activités du projet.

Résultats 4 – Des volets d'accompagnement pour l'implication des populations dans la gestion des activités du projet sont réalisés.

Activité 1 : Mise en place d'un micro crédit pour les groupements

Ce micro crédit, les bénéficiaires (les groupements) vont être prés financés avec un taux de remboursement qui sera fixé en assemblée générale. Ce taux de remboursement sera réparti entre la caisse de l'association et celle du groupement bénéficiaire. Ainsi les individus peuvent recevoir les prêts qu'au niveau de leur groupement. A la fin du projet chaque groupement aura un compte bancaire ce qui lui permettra de se financer.

Ce financement va viser les activités suivantes :

- L'artisanat : confection des nattes à base de typha, poterie la transformation des fruits et légumes etc.
- L'agriculture de la pastèque, commercialisation des produits agricoles
- L'élevage : embouche, aviculture
- La pêche : transformation des produits de la pêche, équipement
- Le petit commerce

L'association a une grande expérience dans le domaine de la gestion des micros – crédits avec le préfinancement du projet précédant pour la culture de la pastèque. Le taux de remboursement était très satisfaisant malgré les problèmes rencontrés lors des semis.

Au niveau des groupements les AGR marchent très bien avec les tontines ». Pour cela aucun problème de non remboursement n'a été signalé.

Activité 2 – Mise en place d'un centre d'éveil de conscience environnementale.

Ce sera un centre d'expérimentation, de démonstration et de formation. Il sera construit sur un site de deux (02) hectares pour abriter les locaux de l'association et de toutes les autres activités de la promotion des bios pesticides. Ce centre va abriter les formations et d'autres activités de sensibilisation sur la gestion des eaux du Lac de Guiers. Toutes les activités de suivi du projet et de l'association y seront effectuées. IL abritera aussi l'unité de fabrication des bios pesticides.

Une autre partie de ce site sera consacré à l'arboriculture. Ceci va permettre de faire les séances pratiques lors des formations théoriques. Les espèces suivantes y seront plantées. Il s'agit de manguiers, d'agrumes, de goyavier, de papayers, de résiniers, etc.

Ce centre sera équipé de matériel performant pour la sensibilisation. Ce matériel sera composé d'une télévision, d'une vidéo ; de cassettes, d'un groupement électrogène, de tables, de chaises, etc.

La mise en place de ce centre va permettre à l'association non seulement de continuer ses activités après projet, mais de faire des économies. Pour mener ses activités, l'association loue des locaux pour chaque mois.

IX. La stratégie du Projet

Les techniques et principes essentiels utilisés en agriculture biologique (sans pesticide) doivent avoir comme finalité l'obtention d'une bonne production durable dans le temps, mais tout en maintenant l'équilibre de l'écosystème du site d'intervention. Les préoccupations majeures du projet seront alors, de mettre en œuvre toutes les pratiques qui permettront de produire sans détruire les facteurs de base de la production. Il s'agit surtout de faire recours aux techniques agricoles qui utilisent le moins possible les intrants chimiques et stimuler le mieux les éléments de l'écosystème pour que leur synergie entraîne une production acceptable et durable. Ces techniques seront axées sur la gestion et le contrôle naturel des sols et des ravageurs des cultures.

Pour que cela soit pratiqué massivement, il s'avère nécessaire de cultiver un niveau de compréhension optimum chez les populations du processus qui est basé sur l'approche

Projet de Sauvegarde du Lac de Guiers (Rive Ouest) Contre les Polluants: Pesticides, Pop, Déchets Domestiques etc...

participative, pour fructifier les échanges d'expérience dans le domaine de la conservation des sols.

La stratégie sera renforcée par des visites d'échange entre les grands producteurs agricoles et les relais des groupements de l'EGED. Ce qui va permettre de développer une certaine expérience dans le domaine de la restauration des sols.

X- IMPACTS : SOCIO- ECONOMIQUE et ENVIRONNEMENTAL

L'exécution de ce programme jouera un rôle très important dans la vie des populations de la zone et sur la sauvegarde de l'environnement.

10-1. Sur le plan social

Le projet permet aux groupements de nouer des relations très positives car luttant en harmonie depuis le premier projet pour la conservation de l'environnement. Ceci va permettre de diminuer les conflits entre les individus. Les populations se concertent à tout moment pour échanger des idées dans le but de développer des stratégies d'action.

10-2. Sur le plan économique

L'agro biologique étant une pratique qui tend à réduire la dépendance de l'agriculture vis-à-vis de l'extérieur, elle diminue à ce point de vue le coût de la production. Ces pratiques permettent d'accroître la sécurité alimentaire cela se justifie par le fait que l'agro biologique favorise :

- ❖ L'augmentation des rendements agricoles
- ❖ La sécurisation des aliments
- ❖ L'accroissement puis la stabilisation de la production agricole
- ❖ L'augmentation des coûts d'achat des intrants
- ❖ L'augmentation du fourrage pour le bétail
- ❖ La diminution des coûts d'achat des intrants
- ❖ L'augmentation et la diversification des revenus des producteurs
- ❖ La résolution des problèmes énergétiques

10-3. Sur le plan environnemental

Au plan environnemental ; la technique agro – biologique permet d'améliorer la capacité de résistance et la durabilité de l'environnement. Ceci en vertu de ses multiples fonctions que sont :

- ❖ L'accroissement de l'activité biologique des sols
- ❖ L'augmentation de la teneur en humus des sols
- ❖ Le maintien de la fertilité des sols et de l'équilibre des agro- systèmes.
- ❖ La préservation de la, biodiversité et la création de micro climat très favorable à la vie

- ❖ Une meilleure occupation de l'espace vertical et horizontal aussi bien aérien que souterrain.
- ❖ La protection et la purification des ressources naturelles en atténuant les facteurs de dégradation de celles-ci (le climat, l'action anthropique)
- ❖ La restauration des sols menacés par la salinisation

XI -PLAN D'EVALUATION ET DE DURABILITE DU PROJET

La stratégie pour pérenniser le projet au-delà du financement repose sur la pérennisation des moyens de promotions des produits verts (de l'agriculture biologique). Les produits verts doivent concurrencer les pesticides de synthèse et les résultats obtenus doivent être meilleurs. C'est seulement sur cette condition que les populations choisiront le meilleur pour l'environnement. Cette tendance va sauver le Lac qui est menacé par l'usage incontrôlé des pesticides.

L'implication des partenaires et de la communauté aussi bien au plan local que régional ainsi que la formation et la sensibilisation sont un atout pour la pérennisation des objectifs du projet.

La création de revenus par l'appui aux initiatives économiques est un gage pour la durabilité du projet.

La démarche d'auto évaluation participative à mi- parcours et à la fin du projet sera réalisée par les populations. Elle sera précédée des évaluations hebdomadaires et mensuelles et sera facilitée par une planification rigoureuse des actions du projet. Cette planification va s'établir en harmonie avec les acteurs à la base (les groupements).

XII- GESTION/ STRATEGIE ET ORGANISATION

12- 1- Durée du projet

Le projet sera exécuté sur une durée de 24 mois.

12- 2 – Organisation du projet

a) Organisations consultatives et de décision du projet

L'association EGED est l'organe chargé du projet au niveau local. Elle sera chargée dans le cadre du projet d'assurer le suivi communautaire des activités. C'est la principale structure responsable qui aura comme mission :

- Plaider pour le projet auprès de la communauté en facilitant la concertation entre les acteurs locaux impliqués
- Gérer les conflits dans la gestion du projet
- Faciliter l'accès aux ressources par les populations
- Rechercher d'autres moyens complémentaires au projet
- Redistribuer les bénéfices dans les projets communautaires
- Identifier les problèmes liés à la gestion des ressources et rechercher les solutions

- Signer les contrats de gestion qui liera le projet aux organisations communautaires qui vont mener les activités prévues
- Accorder des micro- crédits
- Veiller au recouvrement des prêts et des intérêts
- Assurer le suivi et évaluation du projet

C'est une structure décisionnelle qui devra travailler dans le sens de mieux orienter les investissements dans les projets socio- économiques (projets communautaires). Elle se chargera de veiller au respect des conventions signées et à la bonne exécution des activités du projet. Elle sera porte- parole auprès de la communauté et des partenaires locaux

Le projet adoptera le schéma institutionnel de l'EGED

b) Organisations exécutives du projet

Il s'agit ici des groupements de l'association, de la jeunesse pour la Protection de l'Environnement (JPE) des groupements féminins et les associations (ASC) qui vont intervenir d'abord comme structure opérationnelle qui se chargera d'encadrer les acteurs dans la sensibilisation.

Ces organisations vont bénéficier des différents aspects du projet des financements qui seront remboursables en vue de pouvoir pérenniser les activités. Ils devront générer des bénéfices dans le cadre de leur activité.

c) Organes d'appui technique au projet

- ❖ La direction de la protection des végétaux:

Cette structure appartenant maintenant à la région de Saint louis à la direction du développement rural qui regroupe différentes structures du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique. Elle participera à l'encadrement et à la formation des populations.

La DEEC étant représenté dans la région de St – louis et celle de Louga par une direction régionale appuiera le projet dans le cadre de la formation et d'autres activités liées à la gestion de l'environnement.

- ❖ Le PMF/FEM
- ❖ Il est le bailleur du projet. Il participera aux missions de supervision et d'évaluation di projet. Il est la structure responsable des audits
- ❖ Le RENPEM

Le réseau nord pour la protection de l'environnement mondial est un cadre de concertation et d'appui technique dont L'EGED est membre, participera à la supervision, à la formation et appuiera la rédaction des rapports.

12.3- Gestion et exécution du projet

La gestion du projet est confiée à l'association bénéficiaire qui est l'EGED. L'association EGED assure les tâches de gestion administrative, financière et exécutive. Elle se charge aussi des actions communautaires.

L'association EGED représente les bénéficiaires au niveau de la gestion administrative et financière du projet.

Un protocole d'accord lie l'EGED au groupe Tropis qui va jouer un rôle de maître d'œuvre délégué. Il sera chargé de la supervision, de l'encadrement, de la formation et appuiera la rédaction des rapports

Un compte bancaire sera ouvert à St – louis. Il y aura la signature conjointe du président et du trésorier de l'EGED. Les opérations de décaissement se feront après planification des actions à entreprendre dans le mois ou dans le trimestre par le CLGB, le GIE et le superviseur du projet.

XIII. BUDGET

L'ensemble du programme est évalué à 33 007 500 FCFA. Le financement sollicité au FEM est de 30 967 500 FCFA soit 94% du budget.

La contribution de la population est évaluée à 6 % soit 2 04 000 FCFA. Elle sera en nature sous forme de main d'œuvre pour les différents chantiers et de terrain concédés pour les activités communautaires.

Budget du projet

Désignation	Quantité	P. Unitaire	Montant Total	%	F. Sollicité	%	Participatio Pop.
Objetif 1 - Promouvoir une gestion rationnelle et durable des sols (restauration des sols) R-1 - La fertilisation des sols est restaurée et maintenue en équilibre dans le temps <i>Activité 1 - Mise en place de brise en vent</i> Achat de plants pour brise vent transport Sous total	400	500	200 000	1%	200 000	1%	25 000
<i>Activité 2 La transformation des déchets en compost</i> Charrettes Achat de chevaux Fourches Râteaux pelles	1 1 5 5 5	250000 3000 3000 3000 3500	250 000 225 000 15 000 15 000 17 500	1%	250 000	2%	-
Total			522 500	2%	522 500	2%	25 000
Objetif 2 - Assurer un renforcement de capacité des populations pour la protection du Lac de Guiers R 2 - un changement de comportement des populations est observé <i>Activité 1- Renforcement de capacité des populations</i> Technique de gestion des ressources naturelles Maraîchage et transformation des fruits et légumes Culture biologique et agro forestière Connaissance du code de l'environnement Connaissance du code de l'eau Gestion intégrée de la production et des prédateurs IEC/ Mobilisation Sociale	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	650000 450000 580000 350000 750000 750000 350000 625000 625000 625000 625000	650 000 450 000 580 000 350 000 750 000 750 000 350 000 625 000 625 000 625 000 625 000	13%	4 380 000	13%	-
<i>Activité 2 Sensibilisation</i> Charge d'animation et de gestion de l'activité Soutien des relais Spots (émissions) à la radio Rurale Sous Total	1 1 1 6	150000 300000 25000	150 000 300 000 150 000	2%	350 000	1%	250 000
<i>Mobilisation sociale</i> Séances de mobilisation Déplacement des relais et populations Réunion d'évaluation Sous total	2 1 4	35000 200000 35000	70 000 200 000 140 000	1%	410 000	1%	40 000
Objetif 3 - Développer une agriculture soucieuse de l'environnement et garantissant une sécurité alimentaire pour les R-3- Les activités d'une agriculture soucieuse de protection de l'environnement sont menées			5 390 000		5 100 000		290 000
Total			5 390 000		5 100 000		290 000

Indicateurs du projet

Designation	Indicateurs	
<p>Objectif 1- promouvoir une gestion rationnelle et durable des sols (restauration des sols) R-1- La fertilisation des sols est restaurée et maintenue en équilibre dans le temps Activité 1 – Mise en place de brise en vent</p> <p>Activité 2 La transformation des déchets en compost</p>	<p>plantation 400 plants taux de réussite</p> <p>utilisation complète du compost couvrir 1,5 ha de compost</p>	<p>100% 90%</p> <p>85% 75%</p>
<p>Objectif2 – Assurer un renforcement de capacité des populations pour la protection du Lac de Guières R 2 – un changement de comportement des populations est observé Activité 1- Renforcement de capacité des populations</p> <p>Activité 2 Sensibilisation Causeries</p> <p>Mobilisation sociale</p>	<p>nombre de relais formés</p> <p>nombre de personnes appliquant les consignes</p> <p>nombre de causeries</p> <p>nombre de participants par causerie</p> <p>nombre de thèmes discutés</p> <p>nombre de groupements impliqués</p> <p>nombre de mobilisation organisés</p> <p>nombre de présents par mobilisation</p>	<p>26 75%</p> <p>1 causerie par semaine 15 personnes au moins 1 par mois</p> <p>95%</p> <p>85% 100</p>
<p>Objectif 3 – Développer une agriculture soucieuse de l'environnement et garantissant une sécurité alimentaire pour les populations R-3- Les activités d'une agriculture soucieuse de protection de l'environnement sont menées</p> <p>Activité 1 Collecte des emballages vides en rapport avec les pesticides.</p> <p>Activité 2 Protection des berges et aménagement de point d'eau</p> <p>Activité 3 : la mise en place d'un périmètre maraîcher</p>	<p>nombre de groupement participant à l'action nombre d'emballage incinérés par trimestre</p> <p>taux d'utilisation des lavoirs nombre de points aménagés nombre de points de puisement citurés Taux d'utilisation des puisements</p> <p>superficie emblavée tonnage récolté taux d'utilisation des techniques culturales utilisation des produits bio et du compost taux de réalisation des activités</p>	<p>85% 100</p> <p>90% 10% 4% 90%</p> <p>2 ha 85% à la norme au tonnage 100% 85% 90%</p>

Activité 4 : La promotion des produits biologiques (les bioS pesticides)

nombre de produits vulgarisé	3 par mois	
nombre de points de vente		15
fonctionnement de l'unité de fabrication		85%
nombre de personne faisant la commande	20 par campagne	
nombre de visites sur le marché des pesticides	1 foi par semaine	

FICHE TECHNIQUE

1. **Titre du projet** : PROJET DE SAUVEGARDE DU LAC DE GUEIRS (RIVE OUEST) CONTRE LES POLLUANTS : PESTICIDES, POPS, DECHETS DOMESTIQUES.

2. **Demandeur** : Entente des Groupement Economiques du Diéri (EGED).

- **Contact** : Téléphone : 961 97 86

3. **Localisation** : le Lac de Guiers est situé dans le Delta du Fleuve Sénégal entre les latitudes 16°23 N et 15° 5 N et les longitudes 16° 12 W et 16° 04 W. Le terroir Lac de Guiers se répartit entièrement dans deux régions Administratives : Saint – Louis et Louga.

4. **Domaines du FEM ciblés** :
 - Eaux internationales/POPs.
5. **Caractéristiques du projet** :
 - 5.1 **Nature du projet** :

Protection des eaux internationales et lutte contre la dégradation des terres par différentes actions centrées sur l'habitat.

 - 5.2 **Objectifs du projet** :
 - Promotion d'une agriculture saine et durable (restauration des sols et sauvegarde des ressources sylvicoles locales) pour parvenir à une sécurisation alimentaire des populations de la zone.

 - 5.3 **Objectifs spécifiques** :
 - Promouvoir une gestion rationnelle et durable des sols (restauration des sols) ;
 - Assurer un renforcement de capacité des populations pour la protection du Lac de Guiers ;
 - Développer une agriculture soucieuse de l'environnement et garantissant une meilleure sécurité alimentaire pour les populations ;
 - Favoriser l'implication des populations dans la gestion des activités du projet.

6. **Activités prévues** :
 - Mise en place de brise vent
 - Transformation des déchets en compost
 - Renforcement de capacité des populations
 - Sensibilisation/causeries/mobilisation sociale
 - Collecte des emballages vides en rapport avec les pesticides
 - Protection des berges et aménagement de point d'eau
 - Mise en place d'un périmètre maraîcher
 - Promotion des produits biologiques (les bios pesticides)
 - Mise en place d'un micro-crédit pour les femmes
 - Mise en place d'un centre d'expérimentation et de démonstration pour l'association.

7. **Résultats attendus** :
 - La fertilisation des sols est restaurée et maintenue en équilibre dans le temps
 - Un changement de comportement des populations est observé
 - Les activités d'une agriculture soucieuse de protection de l'environnement sont menées

- Des volets d'accompagnement pour l'implication des populations dans la gestion des activités du projet sont menés.

8. Indicateurs de résultats :

- Plantation 400 plants, taux de réussite 90%, utilisation complète du compost 85%, couvrir 1,5ha de compost 75%
- Nombre de relais formés 26
- Nombre de personnes appliquant les consignes 75%
- Nombre de causeries 1/ semaine, nombre de participants par causerie 15 personnes au moins, nombre de thème discutés 1/mois, nombre de groupements impliqués 95%, nombre de mobilisations organisés 85% , nombre de présents par mobilisation 100
- Nombre de groupements participant à l'action 85%, nombre d'emballages incinérés par trimestre 100
- Taux d'utilisation des lavoirs 90%, nombre de points aménagés 10%, nombre de points de puisement clôturés 4%, taux d'utilisation des puisements 90%
- Superficie emblavée 2ha, tonnage récolté 85% à la norme du tonnage, taux d'utilisation des techniques culturales 100%, utilisation des produits bio et du compost 85%, taux de réalisation des activités 90%
- Nombre de produits vulgarisés 3/mois, nombre de points de vente 15, fonctionnement de l'unité de fabrication 85%, nombre de personnes faisant la commande 20/campagne, nombre de visites sur le marché des pesticides 1 fois/semaine.

9. Partenaires :

- PMF/FEM
- Entente des Groupements Economiques du Diéri (EGED).

10. Financement : (FCFA)

- Montant sollicité auprès du FEM : 30 967 500 F
- Participation de l'organisation : 2 040 000 F
- **Coût du projet : 33 007 500 F**

11. Durée du projet : 2 ans.